



POUR L'AMOUR DE
LANORAIE,
POUR L'AVENIR DE NOS
AMOURS...

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2021

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 juin 2022, je fais rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lanoraie des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021. Ces rapports ont été déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 mai dernier.

L'audit des livres de la Municipalité de Lanoraie a été effectué par le bureau de comptables Michaud Clément inc. De l'avis des auditeurs, les états financiers donnent dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier 2021 montre un excédent de fonctionnement de 1 230 132 \$, considérant des revenus de fonctionnement de 6 839 224 \$ sur des charges de 6 675 673 \$ ainsi que des éléments de conciliation à des fins fiscales de 1 066 581 \$. Le surplus de l'exercice provient, entre autres, de l'augmentation des revenus de taxes due à la croissance de la richesse foncière de la municipalité, à la vente de terrain dans le Parc industriel, ainsi qu'à des revenus de droits de mutation immobilière supérieurs à ceux prévus. Une partie du surplus général a été affectée à l'exercice financier 2022, soit un montant de 800 200 \$, et un montant de 61 972 \$ a été consolidé et distribué à certains fonds réservés, tels que l'aqueduc et l'assainissement. Le fonds de roulement de la municipalité au 31 décembre 2021 est de 900 000 \$. Il y a un capital engagé de 158 500 \$ et un capital non-engagé de 741 500 \$.

Selon le profil financier, édition 2021, disponible sur le site du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU pour notre municipalité est de 0.16 \$, alors que l'endettement moyen des 15 municipalités de notre MRC est de 1.16 \$. Pour les municipalités comparables au niveau de la population il est à 1.81 \$ et celui de notre région administrative est de 2.38 \$. La charge fiscale moyenne des logements pour notre municipalité est de 1 622 \$. Elle est de 2 002 \$ pour les municipalités comparables au niveau de la population et de 2 276 \$ pour notre région administrative.

Nous avons reçu la confirmation du MAMH qu'une aide financière totale de 2 377 738 \$ nous sera versée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour des travaux qui seront réalisés d'ici la fin 2023. Entre autre d'important travaux de réfection d'infrastructure d'aqueduc et d'égout seront complétés. Une portion des dépenses pour la réfection de la caserne sera également subventionnée par ce programme, ainsi qu'une partie pour la réalisation de l'aménagement du terrain de soccer.

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2021 a été marquée par des travaux de pavage et marquage routier pour un montant de 1 370 500 \$, soit 1 050 000 \$ de plus que l'année précédente. Il est à noter que nous avons reçu une aide financière de 1 009 671 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale pour la réalisation de ces travaux.

Voici quelques projets également exécutés en 2021 :

- Les travaux d'aménagement de la Place des voyageurs, à l'entrée du village par le chemin de Joliette, ont également été réalisés l'année dernière pour une dépense totale de 35 000 \$;
- L'installation et mise en fonction d'une borne électrique de recharge dans le stationnement du Pavillon Jean-Bourdon pour un montant de 14 000 \$;
- Une nouvelle enseigne a également été fabriquée et installée à l'extrémité nord de la Municipalité sur le chemin de Joliette pour un montant de 7 700 \$;
- La réfection des salles de bains au Pavillon Clément-Loranger pour une somme totalisant 53 000 \$;
- De plus, afin de régler une problématique en matière de sécurité civile, une barrière au quai a été installée au montant de 18 000 \$;

Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets.

En terminant, nous pouvons constater à la lecture du rapport financier que la santé financière de la municipalité est excellente. Il est également important de mentionner que le Profil financier édition 2021 est disponible pour tous sur le site du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation du Québec. Vous pourrez constater, à sa lecture, que la Municipalité de Lanoraie se démarque positivement par ses résultats. Nous souhaitons en terminant en profiter pour souligner le travail acharné de toute l'équipe municipale sans qui, rien n'y serait.